



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : 39	Date de convocation : 6 décembre 2024
Nombre de conseillers présents : 25	
Nombre de suffrages exprimés : 35 dont : 10 pouvoirs	

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize du mois de décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Saint-Denis-Combarnazat.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER

Absents ayant donné un pouvoir :

Brigitte BILLEBAUD a donné pouvoir à Marc CARRIAS, André DEMAY a donné pouvoir à Luc CHAPUT, David DESPAX a donné pouvoir à Gilles MAS, Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE, Jean-Jacques MATHILLON a donné pouvoir à Claude DENIER, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER, Thierry SEGUIN a donné pouvoir à Emilie GOURBEYRE

Absents :

Stéphane BARDIN, Catherine CUZIN, Roland GENESTIER, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Guillaume LAURENT

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2024_175 : RPE - Modification du projet de fonctionnement
des Relais Petite Enfance

Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes

Rapporteur : Didier CHASSAIN

Vu l'avis de la caisse d'allocations familiales sur le projet de fonctionnement des Relais petite enfance présenté en commission d'action sociale du 7 novembre 2024,

Considérant que le projet de fonctionnement constitue le document central de cadrage et sert de référence à toutes les actions du Relais petite enfance Plaine Limagne,

Les projets de fonctionnement constituent une feuille de route pour les Relais petite enfance (RPE) de Randan, Maringues et Aigueperse. La collectivité s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Sur la période 2022-2024, chaque Relais petite enfance (Maringues, Randan, Aigueperse) a proposé des actions sur son lieu d'implantation mais aussi des actions en co-animations pour maintenir une identité "Relais petite enfance Plaine Limagne" et une dynamique de groupe qui a été amorcée lors de la période contractuelle précédente. La carte des RPE a aussi été modifiée en concertation avec les assistantes maternelles.

Afin de répondre aux critères de la CAF, le projet de fonctionnement pour 2025-2029 doit être réalisé. Celui-ci a été validé par la CAF en commission d'action sociale du 7 novembre. La modification principale était le passage de 3 RPE à 1 seul RPE dont le siège sera à la Maison Nord Limagne, les ateliers continuant d'être organisés comme avant sur les communes d'Aigueperse (St-Exupéry), de Maringues et de Randan. Les permanences et le travail administratif se dérouleront principalement au siège de la Maison Nord Limagne.

→ Le conseil communautaire, à l'unanimité décide :

- d'adopter les principes d'organisation, ainsi que le projet de fonctionnement du Relais petite enfance Plaine Limagne pour la période contractuelle du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029,
- d'autoriser le président à signer tout document afférent avec la CAF du Puy-de-Dôme.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 18 décembre 2024
Le président, Claude RAYNAUD
Original électronique signé électroniquement

